Conseil d'école du mardi 14 octobre 2025

Présents :

Enseignants : Mme Kathia Strauel, Mme Florence Rastegar, Mme Isabelle Rausser, Mme Véronique Parys
Inspection académique : M David Hebert
Municipalité : M Ackermann, Mme Godde
Parents : Mme Weiss, Mme Fritschy, Mme Texier, Mme Domingues
Périscolaire : Maria Tergemina

Excusés :

Mme Berger, Inspectrice de la circonscription d'Andolsheim.
Enseignants : Mme Céline Kraemer

1) Compte-rendu du précédent conseil d'école :

Le compte rendu est validé.

2) Résultat des élections :

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025. Il y a eu une liste de parents. A l'issue de la matinée 4 parents titulaires et 4 parents suppléants ont été élus. Il s'agit de Mme Weiss, Mme Texier, Mme Fritschy, M Domingues, pour les titulaires. Les suppléants sont : Mme Balzer, Mme Winckelmuller, Mme Moreira et Mme Antoine.
Les parents d'élèves sont remerciés pour l'aide qu'ils ont apporté pour la préparation du matériel de vote et lors du dépouillement.
Comme les années précédentes, les élections se sont faites uniquement à distance suite à la décision du conseil d'école de juin 2021. Le taux de participation est en hausse, il est de 72%. Il y a eu aussi beaucoup moins de votes nuls.

3) Bilan de la rentrée :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux effectués pendant les vacances d'été. Il y a eu d'importants travaux de peinture dans la salle de jeux et dans le couloir du nouveau bâtiment.
Il y a 93 enfants à l'école maternelle. Cela fait 15 enfants en moins par rapport à l'année passée.
La classe de Mme Rausser compte 22 élèves dont 8 PS,8 MS et 6 GS. La classe de Mme Strauel et Mme Kraemer compte 22 élèves dont 5 PS, 6MS et 11 GS. La classe bilingue des PS/MS de Mme Rastegar/Parys est constituée de 24 élèves. Il y a 5 PS et 19 MS. La classe bilingue des PS/GS de Mme Rastegar/Parys est constituée de 25 élèves. Il y a 10 PS et 15 GS.

En tout cela fait 49 élèves bilingues et 44 élèves monolingues.
Pour l'instant, il y a 15 enfants de PS à la sieste et 1 s'ajoutera à la reprise en novembre.
A partir du mois de janvier tous les PS devront être présents à l'école l'après-midi. Mme l'Inspectrice est venue à l'école en septembre. Elle a vu la salle de sieste et a estimé qu'elle est assez grande pour recevoir les 28 PS de l'école.
Les lits ont été comptabilisés, il y en a 27. Il manquerait un lit pour janvier.

4) Le projet d'école :

L'année passée l'école maternelle et l'école élémentaire ont eu une évaluation d'école qui a été réalisée tout au long de l'année.
Cette année il s'agit de rédiger le nouveau projet d'école suite aux remarques qui ont été faites par les évaluateurs lors de la restitution de l'évaluation d'école.
L'école maternelle a choisi cette année de focaliser ses efforts sur la cour de récréation en travaillant sur les règles de vie avec les enfants et en créant des zones dédiées à des jeux selon les endroits de la cour. C'est un projet que l'équipe enseignante voulait développer depuis de nombreuses années. Le but est de rendre la cour plus agréable pour les enfants, notamment les PS. Il y aura aussi un travail sur les règles de vie de la cour.
L'école élémentaire va travailler aussi sur ce thème.
Au mois de novembre les équipes feront la rédaction de ce projet d'école.
Le projet d'école est validé par le conseil d'école.

5) Protocole harcèlement :

Chaque école doit avoir un protocole harcèlement pour agir de façon efficace si un cas se déclare à l'école. L'équipe enseignante a élaboré son protocole lors des réunions de prérentrée. Le protocole est présenté par la directrice.
L'équipe enseignante a aussi créé une fiche de prévention au harcèlement. L'idée est de sensibiliser les enfants à travers plusieurs actions :
-Les règles de vie avec un affichage référent dans les classes.
-L'étude d'albums
-Des débats/ateliers philosophiques en GS
Le conseil d'école valide le protocole.

6) Règlement de l'école :

Comme prévu au mois de juin lors du dernier conseil d'école un point concernant la tenue vestimentaire est à apporter au règlement. Pour l'instant cela n'avait pas été nécessaire.

7) PPMS, exercice attentat, sécurité à l'école :

Les PPMS ont été mis à jour et remaniés.

Il y a 2 PPMS : un concernant l'attentat/intrusion et l'autre concernant les risques majeurs (incendie, séismes…).
L'exercice incendie a été réalisé le mardi 30 septembre. Tout s'est déroulé sans aucun problème. Les PS n'ont pas eu peur. M Morel, le policier municipal était présent.
Un exercice PPMS attentat intrusion a été organisé le 06/10/2025. L'exercice s'est passé sous forme de jeu. Ce jour-là les directeurs ont utilisé comme signal le dispositif de boitiers interconnectés entre les 3 bâtiments. Dès ce signal les classes sont invitées à rester calmes, les lumières sont éteintes, les portes sont fermées à clé, les rideaux sont fermés. M Morel le policier municipal est venu apporter son aide. L'alerte est partie de l'école maternelle.
Lors de cet exercice il a été constaté plusieurs choses :
Dans les toilettes du vieux bâtiment l'alarme visuelle ne fonctionne pas. A côté du bureau de la direction il faudrait mettre un film occultant pour empêcher que de la rue on puisse voir dans l'école. Il n'y a pas de signal visuel dans la salle de jeux, il n'y a plus de rideau à la porte vitrée dans la salle de classe 4. Un dispositif d'alarme ne relaie pas l'alarme (près du préau du nouveau bâtiment.
Le plan vigipirate est resté au niveau 3 « urgence attentat ». La surveillance reste accrue.
Un parent demande quel est le protocole en cas d'intrusion dans l'école. M Hebert, conseiller de prévention secteur nord, lui a répondu : avant tout il s'agit d'une mise à l'abri. Les données du PPMS sont confidentielles. Les PPMS vont être remaniés dans le futur. Le protocole exact ne peut être divulgué. Un PPMS unifié est à venir dans toutes les écoles. Il s'agira de faire travailler ensemble les différentes équipes (les 2 écoles et le périscolaire). Ce PPMS unifié quand il sera fait sera présenté aux familles sous une forme allégée car les données sensibles ne pourront toujours pas être dévoilées.

8) Budget de l'école :
Les comptes ont été révisés par Mme Weiss parent d'élève délégué et Mme Parys. A ce moment-là il y avait 1319,86€ sur le compte OCCE de l'école.

9) Projets de l'année : Les parents souhaitent savoir quels seront les apprentissages abordés dans le cadre d'EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle). L'équipe répond que cela a déjà été présenté lors de la réunion de rentrée. En premier lieu les classes travaillent sur les émotions et les sentiments avec l'aide d'albums, des débats peuvent aussi être organisés avec les plus grands. Un travail est fait aussi sur les relations sociales. Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus. Savoir dire non quand on ne veut pas jouer à un jeu par exemple.

L'égalité entre les filles et les garçons est aussi abordée ainsi que le fait qu'il n'y a pas des jouets pour fille ou pour garçon. « Il s'agit de sensibiliser les élèves aux exigences complémentaires de liberté, d'égalité et de respect et de leur permettre de prendre progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, notamment en développant leurs compétences psychosociales. »

Les projets réalisés depuis la rentrée:
Le 3 octobre Mme Parys a fait des drapeaux avec les GS bilingues pour la fête nationale allemande. Une de ses classes a participé à un concours d'affiche lors de la journée des langues le 26 septembre.
Le 30 octobre, l'école de musique du village est venue faire une animation dans les classes. M Muller et M Heffelé sont passés dans chaque classe et ont proposé un jeu aux enfants. Les enfants ont beaucoup appréciés cette animation.

Voici la liste des activités prévues :

- La semaine du goût : vendredi 17 octobre les classes feront un petit déjeuner allemand. Il y aura du muesli, des tartines, des fruits frais.
- La Saint Martin se fera à l'école le vendredi 14 novembre. Les classes fabriqueront des lanternes et défileront dans la salle de jeux. Ce soir-là l'APEPA organisera un défilé aux lanternes.
- Le matin du 28 novembre il y aura un spectacle de Noël offert par la mairie pour les enfants. C'est la compagnie Planète Mômes qui fera le spectacle.
-La Saint Nicolas sera fêtée le 5 décembre. Comme chaque année les enfants fabriqueront une décoration de Noël pour décorer les sapins de Noël du marché de Noël. Il faudra les donner à la Saint Nicolas à Mme Godde.
- Pour Carnaval l'APEPA offrira des beignets.
-La matinée de jeux est prévue en juin. Il y aura un appel aux parents pour venir aider à tenir un stand ou encadrer un petit groupe d'enfants.

10) A la demande des parents d'élèves délégués : kermesse

Mme Weiss explique que cette année l'APEPA organisera une kermesse le 4 juin 2026. Les classes bilingues sont d'accord pour faire un tour de chants mais ce ne sera pas possible le jour de la kermesse. Ce sera fait en fin juin/début juillet sur temps scolaire.

La séance est levée à 19h23.